

**DOSSIER DE DECLARATION
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de dossier :

Date d'arrivée :

Déclaration jugée : complète incomplète

Inspecteur :

DOSSIER CONCERNANT L'EXPLOITATION DE :	STATION D'EPURATION DE L'HOTEL EVASION 130, A SARRAMEA
---	--

DEMANDEUR :	Si personne physique : noms : prénoms : <i>Gillette</i> domicile : <i>14 Rue Brétot de Rouvray s'ouvrant 22 Route des Citrons</i>	
	Si personne morale (fournir extrait K-bis ou Ridet) : dénomination ou raison sociale : EUREKA forme juridique : Société à Responsabilité Limitée adresse du siège social : Hôtel Evasion 130 – 98 880 SARRAMEA qualité du signataire de la déclaration : Gérant RCS : RCS NOUMEA 95B 425 884	
	Téléphone : 44 55 77	
	Fax : 44 55 78	
	Nom et coordonnées du responsable du suivi du dossier : tél : 44 55 77, Mél : evasion@lagoon.nc	Directeur de l'hôtel

LOCALISATION DE L'INSTALLATION :	<i>Hôtel Evasion 130, commune de Sarraméa</i>			
Province :	SUD	Commune :	SARRAMEA	Zone PUD / Pas de PUD
N° rue/ lotissement	<i>Village de Sarraméa</i>			

ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION	OUVRAGE DE TRAITEMENT ET D'EPURATION DES EAUX RESIDUAIRES DOMESTIQUES OU ASSIMILEES		
NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE ASSOCIEE	CLASSEMENT (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)	
Ouvrage de traitement des eaux usées domestiques d'une capacité de 50 EH	2753	D	

PIECES A JOINDRE	Colonne réservée à l'administration
Une carte au 1/25000 ^{ème} ou à défaut au 1/50000 ^{ème} sur lequel est indiqué l'emplacement de l'installation projetée	
Plan de situation orienté et à l'échelle appropriée avec indication dans un rayon de 100 mètres : des activités, ERP (établissements recevant du public), voies de communication, hydrants (Pi ou BI), des plans d'eau, de la vocation des bâtiments, des zones de stockages, des moyens de lutte contre l'incendie, de l'assainissement, des ouvrages d'épuration des effluents (avec mention du dimensionnement)	

Le déclarant, (signature & date)

20/12/2010

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NOUMÉA (9889)
 TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE - CG - PC - JCO - - 2, bd Extérieur - Plg Blanchot - BP F4

Folio N° 1 / 2

Extrait Kbis

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Extrait du 06 Septembre 2010

IDENTIFICATION

Dénomination sociale : EURÉKA
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 95 B 425 884 (95 B 425884)
 Date d'immatriculation : 04 Avril 1995

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée
 Capital : 1 080 000.00 XPF (fixe)
 Adresse du siège : Hôtel, Evasion 130 - 98880 SARRAMEA
 Objet social : Propriété, administration, mise en valeur et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et notamment ceux pouvant servir à l'exploitation de toutes entreprises hôtelières et touristiques dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échangeement apport ou autrement... La propriété, l'exploitation directe ou indirecte à tous fonds de commerce d'hôtellerie, restauration et animation touristiques
 Durée de la société : 99 ans du 04 Avril 1995 au 03 Avril 2094
 Date de clôture de l'exercice : 30 Juin
 Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes, le 01 Avril 1995

ADMINISTRATION

Gérant(e) :

Gérant(e) :

Gérant(e) :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Origine de l'activité ou de l'établissement : Création
 Activité : Propriété, administration, mise en valeur et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et notamment ceux pouvant servir à l'exploitation de toutes entreprises hôtelières et touristiques dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échangeement apport ou autrement
 Adresse : Hôtel, Evasion 130 - 98880 SARRAMEA
 Date de début d'exploitation : 04 Avril 1995
 Mode d'exploitation : Exploitation directe

OBSERVATIONS

La société n'est ni en sauvegarde ni en redressement ni en liquidation judiciaire

EXTRAIT (SUITE)
R.C.S. NOUMEA 95 B 425 BB4 (95 B 425BB4)

06/09/2010

Folio N° 2 / 2

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 2 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITTES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME ET DELIVRE LE
LE GREFFIER :

06/09/2010

